

Monsieur le Président,
Communauté de communes du Pays d'Olmes

Objet : projet de PLUi arrêté

Affaire suivie par : Amandine COUREAU
05.61.60.42.91. / urbanisme@scot-va.fr
Nos réf. : 2024-017

Monsieur le Président,

Dans le cadre de l'élaboration de votre Plan Local d'Urbanisme intercommunal reçu le 26 avril 2024, vous avez sollicité l'avis du Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège sur votre projet arrêté en date du 10 avril 2024 et je vous en remercie.

Au vu de notre plan de charge tenant entre autres, à la révision de notre SCoT, celui-ci n'a pu faire l'objet d'une analyse approfondie ne nous ayant permis d'exprimer d'un avis étayé de notre corps délibérant.

Pour autant, les élus de la Vallée de l'Ariège souhaitent témoigner de leur vif intérêt à poursuivre nos collaborations tenant au déploiement de votre projet d'urbanisme opérationnel. En effet, l'intensité des échanges, l'interdépendance de nos bassins de vie et des pôles d'emplois nous amènent à considérer le développement de la Vallée de l'Ariège au sein de son aire d'influence mais aussi de l'ensemble des territoires ruraux voisins, reconnus comme échelle territoriale pertinente pour penser un développement cohérent.

Si la mise en cohérence des politiques territoriales est désormais une réalité, ou du moins une nécessité évidente, notre enjeu se situe dans l'imbrication de nos projets de territoire SCoT-PLUi. Pour ces raisons, il est aujourd'hui souhaitable d'appréhender collectivement les enjeux qui concourent à l'émergence et à la structuration de nos territoires solidaires et ce, dans un souci de réciprocité, de complémentarité et d'autonomie.

L'intérêt sera de maîtriser notre devenir et d'éviter la marginalisation de nos projets dans l'aire métropolitaine toulousaine en recherchant des synergies et des dynamiques partagées entre territoires voisins. Dans cet objectif, les élus du Syndicat de SCoT sont favorables à une concertation étroite entre nos établissements pour construire des coopérations sur de nouveaux espaces de référence.

C'est pourquoi, nous restons à votre entière disposition pour une éventuelle rencontre entre représentants de nos territoires.

Conscient de l'intérêt du rapprochement entre nos structures,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Thomas FROMENTIN,
Président.

